



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Hérault

Division des Personnels
Enseignants 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Florence BOUCARD
Cheffe de Division
Tél : 04 67 91 52 72
Mél : florence.boucard@ac-montpellier.fr

31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2

Montpellier, le 22 mai 2023

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'éducation nationale de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs les
Professeurs des Ecoles exerçant
des fonctions de remplaçants

s/c de Mesdames les Directrices,
Messieurs les Directeurs d'école

s/c de Mesdames les Inspectrices,
Messieurs les Inspecteurs

Objet: Déploiement d'Andjaro, outil du remplacement du premier degré public

Vous exercez actuellement des fonctions de remplaçant en qualité de TR BD ou de TR ZIL.

Je vous informe qu'à compter du 30 mai 2023, un nouvel outil de gestion des remplacements dans le 1^{er} degré « Andjaro » sera déployé dans le département de l'Hérault.

Cet outil permettra d'une part, une meilleure circulation de l'information entre tous les acteurs du remplacement (secrétaires de circonscription, gestionnaires en DSDEN, IEN, directeurs d'école et remplaçants) d'autre part, de simplifier et fluidifier la communication/notification de l'affectation de remplacement.

Pour ce qui vous concerne, cela se traduit par de nouvelles modalités de notifications de vos remplacements et la mise à disposition d'un portail web.

Si votre gestionnaire remplacement ou secrétaire de circonscription actuel reste votre point de contact privilégié et la personne qui « valide » l'affectation, l'atout d'Andjaro est de pouvoir générer automatiquement une notification à l'ensemble des parties prenantes liées au remplacement.

Ainsi, en tant que professeur remplaçant, vous serez notifié via **3 canaux différents** (1 principal, 2 optionnels) :

1-Pour tous, automatiquement, des e-mails reprenant toutes les informations relatives au remplacement sur votre boîte mail académique. Il conviendra de consulter impérativement tous les matins votre boîte mail ;

2-Un compte mobile et web donnant accès à toutes les informations des remplacements passés, actuels et futurs ;

3-Si vous le souhaitez, vous pouvez également renseigner votre numéro de mobile pour recevoir par SMS les informations essentielles.

Vous trouverez joint au présent courrier un guide de 4 pages détaillant les fonctionnalités précitées.
Je vous invite à le lire avec la plus grande attention.

La DIPER et la DSI accompagneront ce déploiement et seront à votre disposition pour toutes questions.

Je sais pouvoir compter sur votre parfaite implication dans la réussite du déploiement de ce nouvel outil qui vise également à garantir aux élèves et aux familles une meilleure continuité du service public au sein des écoles.



Christophe MAUNY